

La Commission royale d'enquête sur les services de santé a reconnu la nécessité pour le Canada d'accroître le nombre de ses médecins pour combler un écart prévisible entre le nombre de médecins et les besoins. La nécessité pour le Canada d'avoir plus d'écoles de médecine est encore plus urgente du fait qu'on mettra probablement bientôt en vigueur un régime complet d'assurance frais médicaux.

Le rapport est pessimiste, mais lorsqu'il envisage la mise en vigueur prochaine d'un régime complet d'assurance frais médicaux, il est sûrement optimiste.

Le rapport ajoute:

Il faut de huit à dix ans pour dresser les plans d'une école médicale, la construire, recruter le personnel et conférer des diplômes à sa première classe d'étudiants. Il faut encore de huit à dix ans de plus pour que ces diplômés deviennent des professeurs scientifiques et constituent le personnel de nouvelles écoles.

Le ministre le sait très bien, car il a fait remarquer à un congrès de dentistes à Halifax au mois de juin qu'il faudrait vingt ans pour arriver à accroître de 5 à 10 p. 100 le nombre de dentistes. Il se propose maintenant de doubler en un an l'effectif de médecins.

On peut lire à la page 2 du même rapport:

La recherche médicale va de pair avec la formation médicale aux niveaux universitaire et post-universitaire et de perfectionnement. Les scientifiques enseignants dispensent des connaissances axées sur la recherche qui conviennent à la médecine et aux sciences dans nos universités. Il est essentiel que les universités canadiennes aient un personnel éminent de professeurs hommes de sciences, grâce auxquels seront formées de nouvelles générations de médecins et d'hommes de sciences dans des domaines en pleine évolution.

Je saute une ligne ou deux et passe au paragraphe suivant:

La recherche médicale est donc l'un des principaux aspects de l'expansion de l'enseignement médical et de l'établissement futur de services de santé au Canada. Il nous faut immédiatement des programmes accrus de recherche médicale si l'on veut satisfaire aux exigences futures en fait de médecins et sauvegarder et améliorer les normes des soins médicaux.

Permettez-moi de signaler que c'est là une des difficultés fondamentale qu'avaient à résoudre les services nationaux de santé en Grande-Bretagne. Le ministre a lu, j'en suis sûr, l'éditorial de la *Gazette* du mercredi 12 octobre dernier dont je cite un extrait:

En Grande-Bretagne, le programme national de santé, vieux de 20 ans, a contribué à susciter de véritables pénuries de personnel. Le mois dernier encore, le ministre de la Santé, M. Kenneth Robinson, a avoué que cette rareté devenait alarmante. Le *British Medical Journal* a récemment annoncé que 550 médecins avaient quitté la Grande-Bretagne l'année dernière. A la mi-septembre, un nombre sans précédent de 600 médecins anglais ont écrit des examens à Londres en vue d'acquiescer les titres requis pour pratiquer aux États-Unis.

Je ne vous lirai pas tout l'éditorial, car le ministre en a pris connaissance, j'en suis sûr,

[M. Brand.]

mais étant donné la situation à prévoir, il conviendrait, je pense, de lire le dernier alinéa:

Il y est à espérer que d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1968 on étudiera plus à fond les vrais problèmes que pose le régime d'assurance frais médicaux et qu'on s'attardera moins sur les questions d'importance secondaire, qu'on s'attachera plutôt au fond qu'à la forme.

L'éditorial s'intitule: «Non seulement quand, mais comment.» Au cours du débat, on a beaucoup parlé de la date d'entrée en vigueur du régime, mais très peu de la façon dont il serait appliqué. Les membres de notre parti ont dit beaucoup de choses sur la manière à adopter. En fait, nous en avons tellement dit, qu'il y aurait peut-être lieu de soumettre nos propositions au ministres des Affaires indiennes.

J'aimerais vous citer une phrase qu'on trouve à la page 3 du rapport Woods Gundy:

Aujourd'hui, la recherche médicale bénéficie d'une aide accrue au Canada, mais elle laisse encore à désirer.

Le rapport cite ensuite un passage du rapport de la Commission royale d'enquête sur les services de santé. On a abondamment cité ce dernier rapport au cours du débat, qui commence à ressembler à une réunion de religieuses où chacun cherche par tous les moyens à donner son interprétation des passages des Écritures qu'on cite.

Il s'agit, à mon sens, d'un excellent rapport d'une commission instituée au moment où le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) était premier ministre. Nous souscrivons à ce rapport, mais nous l'avons lu en entier. Je reviendrai d'ailleurs sur ce point avant de conclure.

Le rapport ajoute:

Il faut dès maintenant accroître, sur le plan financier et pratique, l'aide fournie à la recherche médicale au Canada.

● (7.20 p.m.)

Cela, à mon avis, ne fait aucun doute. Je puis citer force passages de cet excellent rapport qui, soit dit en passant, n'a pas été commandité par le gouvernement mais par un groupe formé de facultés de l'Association médicale canadienne et de professeurs d'université.

Au sommaire, à la page 45 du rapport, on lit:

Il existe toutefois des lacunes à tous les niveaux et dans toutes les catégories de soutien...

Il s'agit ici du soutien donné à la recherche. Le rapport poursuit:

Il est clair que ces lacunes découlent davantage d'une pénurie de fonds que d'une insuffisance de compétence chez les candidats.